Dates de convocation et affichage: 18/10/2013

Nombre de conseillers en exercice : 10 - Nombre de conseillers présents : 7

Sont convoqués: Mme MORNAY Mireille - M. GAILLARD Jean-Claude - M. TOURNIER Hervé

M. GAILLARD Michel - M. CHORRIER COLLET Sébastien - M. BENARD Serge - Mme Patricia GIROUD

Absents : Mathieu Neyret - Excusés : GURET Gérard - TOURNIER Michel Présidente : Mireille MORNAY - Secrétaire de séance : Michel GAILLARD.

1. APPROBATION COMPTE-RENDU DE CONSEIL DU 30 AOUT 2013

Pas de remarque. Le compte-rendu est accepté.

2. <u>DEMANDE DE DISPONIBILITE D'AGENT TECHNIQUE ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX</u>

M. Bertrand CONVERT, par courrier en date du 24 septembre 2013, confirmé par un entretien avec Mme le Maire, a informé la collectivité d'une demande d'interruption d'un an de son activité d'agent de maitrise pour convenances personnelles, suite à une promesse d'embauche dans une entreprise privée.

Son départ effectif est le 31 octobre 2013. A l'issue de cette période de disponibilité, soit le 31 octobre 2014, il pourra être réintégré à son poste s'il en fait la demande écrite deux mois avant, soit le 31 août 2014. Cette réintégration devra remplir toutes les conditions de recrutement de la fonction publique territoriale. Et un emploi vacant devra correspondre à son grade (agent de maîtrise cat. C).

Un arrêté de mise en position de disponibilité de droit sur demande d'agent sera pris par le Maire. Un emploi d'avenir sur une durée d'un an n'est guère envisageable du fait du temps nécessaire à la formation, par l'employé technique en place.

Le conseil décide donc que, pendant ce laps de temps, et tant que l'agent ne nous a pas informé de son retour, ou de son non-retour, il n'y aura pas de remplacement mis en place. Il est convenu que la collectivité fasse appel aux entreprises locales pour les travaux d'espaces verts ou autres travaux (curage de fossé, bâtiment...) en cas de besoin.

Concernant les illuminations, le conseil décide de réunir au moins 6 personnes pour les installer le samedi 30 novembre. Auparavant, le samedi 23 novembre, une équipe de 3 personnes ira couper les sapins dans la carrière comme l'an passé, après avoir rencontré M. DANNENMULLER pour définir le lieu.

Mme VIGOT Annie, agent technique territorial cat. C, en arrêt maladie depuis le 16/09/2010, a vu son état de santé s'améliorer. Et avec l'accord de son médecin traitant, il lui a été permis de reprendre une activité depuis le 16 septembre 2013 mais avec un poste adapté, ce que la collectivité a accepté.

Il convient donc de créer un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe pour 4h/semaine et ce, jusqu'au 1^{er} juin 2014, date à laquelle elle pourra prétendre à la retraite.

Mme STRAMANDINO Stéphanie est agent d'entretien contractuel depuis le 16/09/2010. Il convient de lui renouveler son contrat pour 3 ans pour 4h/semaine.

Le conseil accepte ces propositions qui seront validées par délibérations.

3. PLAN TRIENNAL DE FORMATION DU PERSONNEL

Il est rappelé aux membres du Conseil, la nécessité de construire et de proposer aux agents de la collectivité, un plan de formation qui, conformément aux prescriptions de la loi du 19/02/07, doit répondre simultanément au développement des agents et à celui de la collectivité. Ce plan va traduire pour la période 2013-2015, les besoins de formation individuels et collectifs. Il hiérarchisera ces besoins en fonction des capacités financières des budgets successifs concernant nos orientations politiques et ou stratégiques du développement de notre collectivité.

Le règlement de formation est adopté en séance. Un état des formations 2013 seront présentés à la prochaine réunion ainsi que les prévisions pour 2014.

4. ASSAINISSEMENT CHEVIGNAT

Dans le cadre de la poursuite des travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement collectifs prévus au schéma directeur d'assainissement, et avant de refaire la lagune, la commune a souhaité engager des travaux pour améliorer globalement le fonctionnement de son réseau et supprimer le maximum d'eaux parasites. Il s'agit de :

- Créer un réseau d'eaux usées chemin de la Chanaz
- Réhabiliter un réseau unitaire d'eaux usées de la salle Piquet à la lagune
- Créer des déversoirs d'orage réglables en amont du tronçon séparé au niveau de la place
- Déconnecter les grilles de voiries, les descentes d'eaux pluviales, le trop-plein de l'étang du réseau unitaire.
- Collecter les eaux pluviales dans un réseau qui contournera la lagune.

Un dossier a été préparé par l'agent technique de la CCTER, et la demande de subvention a été déposée en septembre 2012. En septembre 2013, nous avons reçu l'accord d'aide financière classique de l'agence de l'eau de 30%, ainsi qu'une subvention complémentaire au titre de la Solidarité Urbain Rurale de 20% + le Conseil Général à hauteur de 20% = 70% de subvention.

Sachant que ces travaux seront coordonnés avec le Syndicat des Eaux du Suran pour le changement des conduites d'eaux potables (travaux en consultation, vraisemblablement prêts à démarrer début 2014), il convient de lancer les consultations très rapidement pour nos travaux d'assainissement.

A ce jour, l'agent technique de la CCTER qui a monté le dossier des travaux a quitté son poste, et le Directeur des Services nous a informé la semaine passée que le nouvel agent n'était pas disponible pour nous aider avant le printemps 2014.

Un devis a donc été demandé à INFRATECH qui s'est occupé de la maîtrise d'œuvre des travaux de Roissiat.

Le conseil accepte cette proposition et délibère sur le devis d'Infratech présenté en séance pour la somme de 7200€ HT soit 8611.20 € TTC.

La commission voirie assainissement rencontrera le maître d'œuvre très rapidement sur place pour la préparation du dossier et la coordination des travaux avec le Syndicat des Eaux Ain Suran Revermont.

5. CIMETIERE: PROCEDURE EN COURS - AVIS HYDROGEOLOGIQUE

L'établissement de l'avis hydrogéologique par les Ets CPGF HORIZON a été rendu en septembre 2013, et les investigations ont montré que la nature des terrains au niveau du projet d'extension est la même qu'au niveau du cimetière communal actuel.

Le contexte parait donc favorable au projet qui fera l'objet d'une étude approfondie par la commission communale avant d'être présentée en conseil.

Un point est fait sur la continuité des procédures de restructuration du cimetière :

- 28 sépultures ont été jugées non entretenues ou abandonnées
- 10 sépultures perpétuelles sont jugées dangereuses et un piquet d'information sera mis devant la tombe.

Un affichage sera installé avant le 30 oct. sur les panneaux électoraux (1 au cimetière, 1 sous le préau). Celui-ci informera les concessionnaires de ce constat. Ceux-ci devront se manifester en venant à la mairie, ou au rendez-vous donné sur place le 30 novembre de 10 à 11h. Un constat d'abandon ou non des tombes sera fait.

Cette procédure se poursuivra sur 3 années consécutives avant de procéder aux travaux.

Le conseil accepte cette procédure d'abandon de concession qui sera donc validée par délibération.

6. PRESENTATION RAPPORT ANNUEL SYNDICAT DES EAUX BRESSE REVERMONT

17 foyers sont concernés par ce syndicat avec comme prestataire la SOGEDO. Il s'agit des hameaux des Renaudats, de St Oyen, La Grange Chambard et Moulin Penon. L'eau vient de la ressource de Salavre avec rachat d'eau au Syndicat du Suran en cas de manque.

7. COURRIER M. BERNARD MERCIER

Dans le cadre de regroupement de parcelles forestières, M. Daniel MERCIER propriétaire d'une forêt de 14 ha, souhaite acquérir 2 parcelles sur lesquelles nous sommes en indivision.

Il s'agit de donner notre accord tout comme les autres propriétaires.

Le conseil accepte cette proposition s'il prend en charge les frais d'acte notarié. Un courrier lui sera envoyé pour l'en informer.

8. COMPTE-RENDU COMMISSION CARRIERE DU 14 OCTOBRE 2013

Il est rappelé que la SARL CARRIERES DE ROISSIAT exploite la carrière de roche massive calcaire d'une emprise totale de 15 ha dont 12ha à exploiter, au lieu-dit le Tremblay et la Boissière pour une durée de 20 ans (nov. 2007 à 2027) remise en état incluse. En fin d'exploitation, la carrière sera réaménagée en zone naturelle suivant les plans de phasage.

La hauteur de la découverte est de 0 à 0,3 m de terre végétale et de 0 à 7 m de stériles. La cote limite d'extraction en profondeur est de 375 m.

Les réserves sont estimées à 1 800 000 m3 soit environ 3 600 000 Tonnes de matériau, la production annuelle autorisées étant de 220 000 T.

L'avancement de l'exploitation est de :

219 000 T en 2008 – 196 000T en 2009 – 199 000T en 2010 – 209 000T en 2011

220 000T en 2012 – prévisions de 200 000 T en 2013 – 11 mois d'avance de sortie de matériau.

Actuellement, l'exploitation est au début de la phase 2. Le reboisement sur la partie gauche de l'exploitation est prévu pour fin 2017.

Qualité des eaux de la nappe avec un suivi piézométrique : 118 mm d'eau 25j/34 en 2013, et 42 mm sur 20j/29 en 2012.

Poussières : les points de mesures de retombées de poussières ont été réalisés en juillet 2013 et sont nettement inférieurs par rapport à 2012, peut-être du fait des pluies plus importantes. La mesure la plus élevée est de 49 mg/m²/jour en 2013 pour 363 mg/m²/jour en 2012.

Les appareils de mesures de vibration (sismographe) dues aux tirs de mines se sont déclenchés 6 fois sur 25 en 2012 et 2013.

Les déblais inertes proviennent de chantier de moins de 30 km. Il en rentre 50 000 T/an.

De nombreux chamois sont vus et pris en photos lors de la visite qui a suivi. Ils ne craignent même plus l'exploitation en cours.

9. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

- L'enquête publique pour le P.L.U. se poursuit jusqu'au 5 novembre 2013.
- Coupe d'affouage dans les bois en indivision avec Pressiat : il n'y a pas eu d'inscrit sur Courmangoux cette année. 4 personnes sur Pressiat.
- Dons de terrains : 2 nouveaux propriétaires (Mme JANOD de St Etienne du Bois et M. Luzy Jean de Courmangoux) ont envoyé un courrier pour faire des dons de terrains à la commune.

Les actes seront établis en même temps que celui de M. Luzy René, acte toujours en cours chez le notaire.

- Prévision d'achât de terrain : M. Lacroix Roger étant désireux de clore son terrain à Plain Champ (parcelle ZC 63) il n'y aurait plus de parking pour les randonneurs vers le Mont Myon. De plus, le groupe d'animation ayant l'intention de déposer une pierre gravée à côté des panneaux bois de l'Office du Tourisme de la CCTER et de l'OT de la Petite Montagne, il conviendrait de racheter 100 m² environ de son terrain pour garder la disponibilité pour le tourisme.

Le conseil donne son accord pour le bornage du terrain, et accepte l'échange du terrain de Plain Champ par le busage du fossé de la Forêt.

L'acte pourrait également se faire chez le notaire en même temps que les 3 autres parcelles. Voir pour obtenir la possibilité de ventes des parcelles à l'euro symbolique pour grouper les 4 ventes avec un seul acte notarial.

- Commission voirie CCTER : il est demandé de buser 50 m de fossés à Moulin Penon. La commission verra avec l'entreprise retenue par la CCTER ou la CUMA suivant le coût demandé.

- Compte-rendu de la commission géographique du SIEA à Simandre le 22 octobre 2013 :
 - o le logiciel SIMAP avec sa cartographie permet entre autres de faire apparaître les chemins de randonnée et les noms de rues ; il peut faire aussi le lien avec les transferts de données à l'IGN. A nous de bien transmettre les données.
 - le logiciel SYECL et l'éclairage public : les lampes au mercure ont été changées ainsi que les horloges astronomiques ont été mises dans les armoires de commande pour la baisse d'intensité de l'éclairage nocturne.
 - o Il est conseillé de ne pas mettre les illuminations sur l'EP pour ne pas faire augmenter les factures alors que c'est ce que nous venons de faire. Un RV avec le SIEA va être programmé prochainement pour le calcul d'économie d'énergie. Il est rappelé que les monuments et autres éclairages doivent s'éteindre à 1h du matin et ne pas s'allumer le matin.
 - o Energie : le logiciel SYECL permet aussi de gérer nos consommations électriques, fuel... une aide précieuse pour les budgets.
 - o Fibre optique : les travaux se poursuivent mais la fin est repoussée à 2020. Pour être éligible plus rapidement, le SIEA conseille à tous les habitants de s'inscrire sur le portail du SIEA.
- Cérémonie du 11 novembre à 11h à Courmangoux
 Mme le Maire propose d'acheter une sonorisation portable (devis MC MUSIC 885€) qui servirait à toutes nos cérémonies extérieures et intérieures (la sono de l'ancien comité des fêtes étant obsolète).
 Le conseil accepte cette proposition.
- Date réunion des membres des associations pour établissement calendrier des fêtes Prévision le lundi 18 novembre 2013 à 20h30 avec la présence de l'AGLCA pour le conseil aux associations.
- Date cérémonie des vœux 2014 La date à retenir pour la cérémonie des vœux 2014 avec remise de médailles à G. GURET est le samedi 11 janvier à 19h.

Fin de réunion à 22h30. Prochaine réunion le 13 décembre 2013 à 20h.